



PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

I: Préambule

II: Auteur et conditions d'élaborations

III: Description de l'accueil périscolaire

IV: Public

V: L'équipe

VI: Les locaux

VII: Les goûters

VIII: Les trajets

IX: Programme d'activités

X: Fonctionnement et Organisation du périscolaire

XI: Intention Pédagogique



I Préambule

Du projet éducatif ... au projet pédagogique

Participer à l'éducation par l'action éducative impose d'exprimer au préalable l'idée que les enfants se font de l'Homme et de ses relations aux autres conformément à la conception qu'ils ont de ce « vivre ensemble ».

En proposant des temps stimulants et des activités captivantes nous souhaitons ainsi transformer le besoin de garde des parents en envie de venir pour les enfants .

II Auteur et conditions d'élaborations

Le projet a été écrit par le directeur, en collaboration avec son équipe d'animation en se basant sur le projet éducatif du territoire (PEDT annexe n°1).

III Description de l'accueil périscolaire

L'accueil se situe dans la ville de saint Joseph de Rivière, petite commune d'environ 1250 habitants qui se situe dans le parc naturel régional de la Chartreuse,

A proximité de Saint Laurent du Pont, la commune est située à mi-chemin des agglomérations de Grenoble et Chambéry .

L'accueil de loisirs périscolaire est donc une nécessité pour les parents qui travaillent loin et ne peuvent être présents pour la sortie de l'école.

IV Public

Le public se constitue d'enfants scolarisés en primaire, allant de 3 à 11 ans séparé en 2 groupes:

- 3=>5 maternelle
- 6=>11 élémentaire



Rendre accessible les services au plus grand nombre et notamment accompagner les enfants et leurs familles confrontés au handicap ou à des difficultés qui les fragilisent est une volonté communale.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Afin de garantir l'accès de l'accueil aux enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques, des protocoles adaptés à chaque situation sont mis en place :

- Dans un premier temps, une rencontre avec la famille est organisée. Le directeur et la famille échangent sur le handicap et/ou les difficultés rencontrées par l'enfant.
- Cet échange est suivi, si besoin, d'une prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant.
- Le dernier entretien regroupant l'équipe pédagogique, la famille et l'enfant permet de synthétiser les informations et recommandations et d'établir un Plan d'Accueil Individualisé.

Les formations et l'accompagnement du PRHEJI, ainsi que l'organisation mise en place par la Communauté de Communes au sein du groupe réseau nous aideront dans cette démarche d'inclusion.

Avec un minimum de bon sens, d'organisation et de savoir être, chacun peut devenir acteur, intervenir, permettre un accueil satisfaisant et porteur d'espoir, d'expérience et de joie partagée avec ces enfants différents.

V L'équipe

L'équipe est composée des membres :

- Pierre Parrau (Bafd, SST)
- Audouin Marie Stéphanie (Cap petite enfance)
- Joly Lugdivine (Cap petite enfance)
- Marion Billon Grand (Cap petite enfance)
- Sylvie Mongour (Cap petite enfance SST)

Le rôle d'un animateur

C'est un professionnel conscient des responsabilités qu'il a tant physique, affective que morale. Il va accompagner l'enfant dans sa construction pour l'aider à devenir un futur citoyen capable de faire des choix en accord avec lui-même et avec les autres.

Il a pour rôle de :

- Construire, respecter et appliquer le Projet Pédagogique et son fonctionnement.
- Travailler en totale corrélation avec la Convention Internationale Droits des Enfants.
- Respecter les consignes de sécurité et les faire respecter par les enfants.

- Avoir une vision large de ce qui se déroule sur les différents lieux d'activités.
- Se donner les moyens de proposer des projets réfléchis, construits, de les mener à terme et de diversifier ses activités.
- Être respectueux, poli et ponctuel.
- Ne pas traîner sur son téléphone portable.
- Savoir se rendre disponible et être à l'écoute.
- Prendre le temps d'accueillir les familles et les enfants.
- Prendre en compte les individualités dans le groupe.
- Ne pas montrer plus d'attention envers certains enfants, en délaisser d'autres.
- Être dynamique et motivé lors des différents temps de l'accueil.
- Savoir être juste et sanctionner certains comportements par des actes réparateurs.
- Ne pas se contredire entre animateurs devant les enfants ou les parents.
- Appliquer à soi-même ce que l'on demande aux enfants de respecter (adulte référent).
- Être organisé et rigoureux dans le rangement des activités, l'entretien des locaux, du matériel, de la pharmacie et des trousseaux à pharmacie.
- Savoir faire preuve d'adaptation en toute circonstance.
- Communiquer avec son équipe, apporter des critiques constructives et savoir se remettre en question pour l'évolution de chacun.
- S'interdire tout acte violent vis-à-vis des enfants même si cet acte est « pour rire »
- Connaître les limites de son écoute si un enfant rencontre un problème, l'animateur n'est pas un psychologue (en faire part au responsable)
- Développer le libre-arbitre, les enfants doivent pouvoir choisir.
- Ne pas crier sur les enfants, ne pas utiliser d'expressions vulgaires.
- Limiter les situations d'isolement avec un enfant.
- Avoir une attitude et un comportement adaptés (avoir une tenue adaptée).
- Savoir garder son sang-froid lors de situation délicate (accident...).

Le rôle du responsable

Il possède les mêmes missions qu'un animateur et, de par son statut, doit en plus :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif.
- Gérer l'équipe d'animation.
- Développer les partenariats et la communication.
- Assurer la gestion de l'accueil.
- Gérer le budget.
- Accomplir toutes les tâches administratives.



Afin de proposer un accueil de qualité, l'équipe se réunit une fois par semaine pour faire un bilan et s'adapter aux différents changements qui peuvent intervenir et préparer de nouvelles activités.

VI La structure

Le matin l'accueil de loisirs périscolaire réunit tous les enfants de maternelle et d'élémentaire dans l'école (car effectifs faibles).

Tandis que le soir l'accueil de loisirs périscolaire est séparé entre les maternelles et les élémentaires sur deux lieux différents.

Les maternelles ont une salle au sein du groupe scolaire Claude DEGASPERI , les locaux sont donc adaptés à leurs âges et à leurs besoins.

Faire l'accueil des plus jeunes dans l'école permet aux enfants de conserver leurs repères et s'avère plus simple d'un point de vue logistique.

(pas besoin de mettre les chaussures, les manteaux ni de prendre les cartables. Cela évite un trajet avec traversée de route, et si oubli de doudous il y a la possibilité de les récupérer.)

Pour les élémentaires, l'accueil de loisirs périscolaire se situe à 200 m dans un bâtiment situé au 7 place de la Mairie à St Joseph de Rivière.

Il dispose de plusieurs sanitaires (petits et grands), d'une cuisine ainsi qu'une grande salle multi-activités, d'une salle de sieste, d'une salle de jeux et d'un bureau.

Pour l'extérieur il y a un jardin fermé, divisé en plusieurs espaces (bac à sable, ping pong, basket, foot) afin que les enfants ne se gênent pas lorsqu'ils jouent .

Compte tenu des espaces limités, des aménagements sont en cours pour que l'accueil puisse répondre au mieux aux besoins des enfants.

A proximité du centre se trouve une structure Multi-jeux ouverte au public.

Les enfants du centre y ont accès après 17h30 avec un adulte. Cependant l'effectif sera limité afin de ne pas déranger les familles déjà présentes.

VII Les goûters

Les goûters pour les enfants en fin de journée sont un en-cas et non un repas.

Ils sont fournis par la mairie et sont commandés auprès de la boulangerie et de l'épicerie de Saint Joseph de Rivière afin de favoriser l'économie locale.

Afin de limiter la quantité de déchets, les goûters ne sont pas dans des emballages individuels.



VIII Les trajets

Pour les temps de trajets, il y a un animateur au début et à la fin du rang.

Lorsque l'effectif des enfants dépasse 28, un agent de la mairie vient pour le trajet de l'école jusqu'à la structure.



IX Programme d'activités

Après une journée d'école, les enfants sont souvent fatigués et ont besoin d'un temps afin de goûter et décompresser. C'est pourquoi les activités ne commencent pas avant 17h.

Les activités proposées sont variées pour apprendre à l'enfant à faire des choix et ainsi acquérir plus d'autonomie. Les activités ne sont pas imposées aux enfants, chaque jour les enfants auront le choix entre une activité ou un temps libre.

Les activités sportives proposées seront toujours dans le respect des règles et des besoins physiologiques des enfants afin de permettre leur développement harmonieux.

Les activités manuelles développeront leur créativité tout en faisant travailler leur imaginaire.

Les enfants pourront gagner en confiance et acquérir de la reconnaissance par le biais des activités d'expression.

Les 3-5 ans ont des activités spécifiques à leurs tranches d'âge : il s'agit d'activités courtes de découvertes qui ne nécessitent pas beaucoup d'attention pendant trop de temps.

IX Fonctionnement et Organisation du périscolaire

Les horaires sont de 7h30 à 8h30 pour l'accueil du matin et de 16h30 à 18h30 pour le soir.
Du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires soit 36 semaines.

	Enfants	Equipe
7h30 - 8h30	Arrivée progressive des enfants	Ouverture de l'accueil périscolaire
16h15	-	Temps pour faire le point sur les effectifs , le matériel, le goûter et les activités
16h30	Fin de l'école	récupération des enfants dans leurs classes respectives
16h40	appel et départ pour l'accueil de loisirs périscolaire. 3-5 ans dans la salle du périscolaire 6-11 ans trajet pour la structure (200 mètres)	l'équipe encadre le groupe 1 guide file et 1 serre file
16h45	lavage de main + goûter	préparation du goûter (<i>possibilité d'impliquer des enfants s'ils en ont envie</i>)
17h00	activités ou temps libre (<i>départ des enfants</i>)	Activités et jeux avec les enfants. Vaisselle et rangement du goûter
17h30	activités ou temps libre (<i>départ des enfants</i>)	Jeux avec les enfants Accueil des familles et échange avec les parents.
18h00	Temps libre (<i>départ des enfants</i>)	Jeux avec les enfants Accueil des familles et échange avec les parents.
18h30	(<i>départ des enfants</i>)	Rangement du matériel et nettoyage du centre.



X Intention Pédagogique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Méthodes
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'ouverture vers l'extérieur -Permettre aux enfants d'acquérir des connaissances culturelles -Favoriser le lien aux familles tout en leur permettant de participer à la vie de l'accueil -Donner aux enfants la liberté de choisir leurs activités et d'en proposer -Développer l'imaginaire et la créativité -Valoriser les actions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissances acquises lors des projets d'animation et des projets d'activités -Discussions quotidiennes, soirées familles, familles conviées à animer des temps... -Choix des activités, outil « participatif » (boîte à idées, mur à expression, conseil d'enfant...) -Affichage, exposition, photos...
Favoriser la création de liens éducatifs entre l'enfant et son environnement de vie	<ul style="list-style-type: none"> -Rendre l'enfant confiant dans sa relation au groupe, à l'équipe d'animation -Favoriser la mixité (sociale, de sexe...) à travers les différents groupes -Favoriser la discussion et la coopération -Exploiter les ressources locales -Permettre une meilleure connaissance de la structure (familles/enfants) 	<ul style="list-style-type: none"> -Discussion, écoute, disponibilité... -Passerelle inter groupes, soirée pour tous... -Emprunt de jeux à la ludothèque de Saint Etienne de Crossey ou Saint Laurent du Pont... -Emprunt de livres à la bibliothèque
Permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'acquérir des repères stables	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre aux enfants de participer au bon fonctionnement de l'accueil et de l'améliorer -Permettre à l'enfant de s'approprier son espace de vie et d'acquérir des repères stables -Permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'acquérir des responsabilités -Développer l'autonomie. -Sensibiliser les enfants au « vivre ensemble » 	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'outil participatif, rangement des jeux par code couleur, tableau d'engagement, conseil d'enfants... -Proposition et réintégration des ateliers en cours. -Nom de groupe, aménagement de l'espace, décoration... -Règles de vie, savoir être au quotidien, discussion... -Participation aux tâches quotidiennes (aider à préparer ou ranger le goûter) -Rangement du matériel d'activités